

ANTICIPEZ VOTRE CHOIX D'HERBICIDE DE RATTRAPAGE SUR LAVANDIN/LAVANDE

OPTIMISER LES CONDITIONS D'APPLICATIONS

Les conditions et les techniques d'application constituent un pilier de la réussite du désherbage. Les conditions climatiques encadrant le traitement doivent être en adéquation avec le mode de pénétration des herbicides appliqués (racinaire, foliaire ou les deux). Les interventions ne doivent pas être réalisées si le vent est supérieur à 19km/h.

Les herbicides racinaires, efficaces sur des plantes non levées ou peu développées, sont sensibles aux caractéristiques du sol : humidité et type de sol. Les sols riches en argile (> 30 %) et en matière organique limitent leur fonctionnement. En sol sec, la molécule ne peut se dissoudre et circuler dans la solution du sol jusqu'aux racines. Ces herbicides s'emploient donc idéalement sur des sols légèrement humides et peu argileux.

Les herbicides foliaires de contact ou systémique sont très dépendants des conditions météorologiques. Pénétrant par les feuilles, ces molécules sont performantes sur des plantes en croissance, c'est à dire lorsque les températures sont clémentes (8 à 20 °C) et l'hygrométrie suffisante (supérieure à 70%). L'addition d'une huile sur les antigraminées renforce leur capacité de pénétration mais l'huile ne compensera jamais de mauvaises conditions d'application.

Les herbicides foliaires/racinaires atteignent leur cible principalement par les feuilles, et dans une moindre mesure, par les racines. Leur efficacité est optimale dès lors que les températures sont positives, que l'hygrométrie de l'air est suffisante, que le sol est plutôt humide et que les plantes ne sont pas stressées.

LES ANTIGRAMINEES

Nom du produit	Mode d'action	Période optimale d'application et Dose	Commentaires d'utilisations
LEGURAME LIQUIDE (carbétamide)	Racinaire et foliaire	Repos végétatif (Janvier à Mars) Dose : 6L/ha	Agit par absorption racinaire, et partiellement foliaire, sur les graminées annuelles et quelques dicotylédones. LEGURAME LIQUIDE est une alternative dans le cadre de résistances aux matières actives foliaires. A positionner sur graminées jeunes.
CENTURION 240 EC (cléthodime)	Foliaire de contact et effet systémique	En végétation (Mars à Mai) 3F - début tallage graminées) Dose : 0,75L/ha	Sur graminées annuelles, il est plus efficace au stade 3 feuilles. Efficace contre le pâturin annuel. Traiter à une température comprise entre 8 et 25 °C et avec une hygrométrie de 65 à 90 %. Eviter les vents desséchants et les périodes de stress hydrique. Délai sans pluie : 1 heure minimum
STRATOS Ultra (cycloxydime)	Foliaire de contact	En végétation (Mars à Mai) Dose : 2L à 4L/ha	Agit par absorption foliaire. Il s'utilise à la dose de 2,0 l/ha contre les graminées annuelles et à 4,0 l/ha contre les graminées vivaces .
FUSILADE Max (fluazifop-p-butyl)	Foliaire de contact	En végétation (Mars à Mai) 3F - début tallage graminées) Dose : 1,5L à 3L/ha	Agit par absorption foliaire, il s'utilise en postlevée des adventices / graminées (3 feuilles). Comme tous les antigraminées spécifiques, il est efficace en période de temps poussant (chaud et humide). Il s'utilise à la dose de 1,5 l/ha contre les graminées annuelles et à 3,0 l/ha contre les graminées vivaces .
Kerb Flo (propyzamide)	Racinaire	Repos végétatif (Novembre à Mars) Dose : 1.875 - 3.750 L/ha	Herbicide antigraminées et, dans une moindre mesure, anticotylédone. Particulièrement efficace contre les graminées annuelles . A utiliser en cas de résistance aux antigraminées foliaires. A positionner avant une pluie.

Contre les graminées, il est préférable d'avoir un **raisonnement pluriannuel**, surtout en cas de **gestion de résistance** où **l'alternance des matières actives est primordiale**.

En général, **intervenir dès le stade 3 feuilles des graminées** et avant le début tallage de la graminée pour les herbicides de contact. C'est durant cette période que les herbicides foliaires sont les plus efficaces. Les efficacités sont souvent visibles 15 jours après l'application. Pour optimiser l'efficacité de ces herbicides, réaliser le traitement dans les conditions optimales : **absence de vent et forte hygrométrie**. Il est également possible d'adjuvanter la bouillie avec de l'huile de type Actirob (si le produit n'en possède pas) et d'y ajouter de l'Actimum (sulfate d'ammonium) pour améliorer l'efficacité du traitement en cas de très forte population de graminées.

LES ANTIDICOTYLEDONES

Nom du produit	Mode d'action	Période optimale d'application et Dose	Commentaires d'utilisations
DICOPUR 600	Foliaire systémique	Après redémarrage de la végétation (≤ 10cm de hampe florale) Dose max : 0,6L/ha	Herbicide systémique contre le dicotylédones annuelles et vivaces. Absorbé par les parties vertes puis dans toutes les parties végétales, il provoque entraîne la mort progressive des végétaux (entre 15 jours et un mois). Les principales adventices sensibles sont le bleuet, le chardon, le liserons des haies, la moutarde, la ravenelle et les renoncules.
CHARDEX (2,4 MCPA + Clopyralid)	Foliaire systémique	En végétation (Après le 15 Février et ≤ 10cm de hampe florale) Dose : 2L/ha	Antidicotylédones, antichardons de postlevée à absorption foliaire. CHARDEX est efficace sur de nombreuses dicotylédones, dont le chardon . Il agit en profondeur par destruction du système racinaire grâce à son action systémique. A utiliser avec des températures comprises entre 12 et 15°C et hygrométrie élevée.
TRITON SG - LONTREL SG (clopyralid)	Foliaire systémique	En végétation (≤ 10cm de hampe florale) Dose : 0.14kg/ha	Absorbés par le feuillage, ils sont dotés de propriétés systémiques ascendantes et descendantes. Leur mode d'action agit sur l'élongation cellulaire et désordonne la croissance. Ils sont efficaces sur de nombreuses espèces dicotylédones difficiles à détruire, en particulier : Composées, Ombellifères, Polygonacées et Légumineuses.
CHALLENGE 600 (Aclonifene)	Racinaire et foliaire	Repos végétatif (Février – Mars) Dose max : 2,5L/ha	Appliquer Challenge 600 sur sol humide. Produit avec spectre d'action large. Bonne efficacité sur ray-grass, vulpin, coquelicot et gaillet (pas trop développé). Efficacité améliorée en mélange avec le SENCORAL SC. Utilisable en sol filtrant.
CENT-7 (isoxaben)	Racinaire	Repos végétatif (Février – Mars) Dose : 2L/ha	Efficace uniquement en antigerminatif des adventices dicotylédones . Appliquer sur sol propre. L'efficacité est améliorée lorsqu'une pluie (20 à 30 mm) intervient après l'application. Persistance d'action : 2-5 mois.
SENCORAL SC (metribuzine)	Racinaire et foliaire	Repos végétatif (Février – Mars) Dose : 0.9L/ha	Absorbé par les racines et les feuilles des adventices, il est efficace sur la flore présente au moment du traitement ainsi que sur celles qui lèveront ultérieurement. Appliquer sur sol humide ou avant précipitations pour une meilleure efficacité.
GRATIL (Amidosulfuron)	Foliaire systémique	Repos végétatif (Février – Mars) Dose : 0.04kg/ha	Efficace pour lutter contre le gaillet gratteron . Utiliser sur des gaillets peu développés (7 entre-noeuds maxi). Excellente action sur sanve, ravenelle, capselle, scandix, rumex, renoncule, repousses de colza ou de tournesol . GRATIL est peu dépendant des conditions climatiques : un délai d'une heure sans pluie est suffisant et une température ≥ à 5°C. Bien cibler la pulvérisation sur les gaillets gratteron sous la plante.
STARANE 200 / STARANE HD (fluroxypyr)	Foliaire systémique	Repos végétatif (Février – Mars) Dose : 1L/ha	Herbicide à absorption foliaire, efficace sur des adventices très nuisibles telles que le gaillet et certaines vivaces . Il est efficace sur tous les stades du gaillet. A appliquer à une température > 10°C.

*Les informations contenues dans ce document sont données à titre indicatif sur la base des données dont nous disposons (sites internet de www.e-phy.fr et www.iteipmai.fr et données des firmes phytosanitaires), en date de décembre 2018.

En aucun cas, le CRIEPPAM ne pourrait être tenu pour responsable des conséquences d'usages inadaptés, de changements réglementaires ultérieures à cette rédaction ou d'erreurs.

L'utilisateur devra toujours se référer aux prescriptions d'utilisation fournies par la firme et respecter les consignes de sécurité fournies par les fiches de données de sécurité afférentes.

Le recours à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques ne devrait être envisagé qu'en dernière intention, et après l'usage de toutes méthodes alternatives reconnues comme étant efficaces.